

Date de l'autorisation : 22/05/2014

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez [l'aide](#).

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles [en cliquant ici](#)

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- [OSELTAMIVIR \(PHOSPHATE D'\) équivalent à OSELTAMIVIR 75 mg - TAMIFLU 75 mg, gélule](#)

Composition en substances actives

- Gélule (Composition pour une gélule)
 - > oséltamivir 75 mg
 - sous forme de : phosphate d'oséltamivir 98,5 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC polyéthylène PVDC aluminium de 10 gélule(s)

Code CIP : 34009 300 929 7 2

Déclaration de commercialisation : 05/12/2017

Cette présentation est [agrée aux collectivités](#)

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 8,28 € [Honoraire de dispensation](#) : 1,02 € Prix honoraire compris : 9,30 €

Taux de remboursement : 30%

[Les indications ouvrant droit au remboursement par l'Assurance Maladie sont disponibles en cliquant ici](#)

Ce médicament peut être pris en charge ou remboursé par l'Assurance Maladie dans les cas suivants :

- Prévention de la grippe, chez les enfants de plus de 1 an et certains adultes plus fragiles par rapport à cette maladie, après avoir été en contact avec une personne malade
- Prévention de la grippe, chez les enfants de moins de 1 an plus fragiles par rapport à cette maladie, après avoir été en contact avec une personne malade, en période épidémique
- Grippe, chez les adultes et enfants de plus d'un an, et en respectant les recommandations officielles en vigueur
- Grippe, chez les enfants de moins d'un an, plus fragiles par rapport à cette maladie, en période épidémique ; JOURNAL OFFICIEL ; 28/09/17

Service médical rendu (SMR)

Ce médicament étant un générique, le SMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe générique auquel appartient ce médicament ([cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques](#))

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Ce médicament étant un générique, l'ASMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe générique auquel appartient ce médicament ([cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques](#))

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : ACTAVIS GROUP PTC EHF
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - [liste I](#)
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 189 779 2